

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2021/09/20/2021204550/justel>

Dossier numéro : 2021-09-20/04

Titre

20 SEPTEMBRE 2021. - Décret portant assentiment à la convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme, faite à Varsovie le 16 mai 2005

Source : COMMUNAUTE GERMANOPHONE

Publication : Moniteur belge du 12-10-2021 page : 106863

Entrée en vigueur : 22-10-2021

Table des matières

Art. 1-2

Texte

Article [1er](#). La convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme, faite à Varsovie le 16 mai 2005, sortira son plein et entier effet.

[Art. 2](#). Les modifications décidées, le cas échéant, conformément à l'article 28 de la convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme sortiront leur plein et entier effet.